



Communauté de communes Lacq-Orthez

**2^{ÈME} ARRÊT DU PROJET DU PLAN LOCAL
D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
LACQ-ORTHEZ**

Par délibération en date du 16 juin 2025, affichée le 19 juin 2025, le conseil communautaire de la cc-Lacq-Orthez a arrêté une 2^{ème} fois le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le dossier arrêté du PLUi, non modifié sur le fond et la forme, est tenu à la disposition du public sous format papier et en version numérique au siège de la cc- Lacq-Orthez à Mourenx et à son antenne d'Orthez aux jours et heures d'ouverture. Le dossier est également consultable en ligne sur le site internet de la cc-Lacq-Orthez www.cc-lacqorthez.fr.

Cette délibération est consultable au siège de la cc-Lacq-Orthez, à son antenne à Orthez, dans les mairies des communes membres concernées et en Préfecture des Pyrénées-Atlantiques.